



Fire Paramedic Service
Incendie et soins paramédicaux

Frais associés aux services médicaux d'urgence – À compter du 14 février 2025

Transport d'urgence à l'hôpital :

Catégorie	Frais facturés au patient
Résident du Manitoba	250
Autre	1 073

Traitement reçu sans transport à l'hôpital :

Catégorie	Frais facturés au patient
Résident du Manitoba	250
Autre	414

Transfert vers un autre établissement :

Catégorie	Frais d'envoi facturés à l'établissement (non financé)
Résident de Winnipeg	416
Manitobain résidant hors de Winnipeg	523
Non-Manitobain	832

Autres frais :

Service de présence :	634 \$
Temps d'attente :	156 \$ par heure complète ou partielle
Chèque sans provision (paiement retourné) :	36 \$ par paiement
Frais d'administration de demande d'emploi :	138 \$ par demande
Frais associés au Rapport électronique sur les soins au patient :	2,13 \$ par rapport
Facture en souffrance transmise à une agence de recouvrement :	17 % du montant exigible